

# Lejournal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG



> Loisirs

## Des actions en toutes saisons



Le centre social a organisé une sortie familiale au parc animalier de Peaugres, en Ardèche, en avril dernier.

**Le centre de loisirs et le centre social, avec le soutien de la commune, proposent diverses animations, pour tous les âges.**

Jeux, ateliers, sorties découverte... Le programme estival à Saint-Denis s'annonce animé pour les enfants, jeunes et familles. Pour les 4/11 ans, rendez-vous au centre de loisirs Sataplu de l'association Pyramide, pour un programme varié : jeux, mini-stages (eau, nature, cultures urbaines, patrimoine et art), journées à thème (îles, chevauchées médiévales, tour d'Europe, sciences en fête...), sorties à la base de loisirs de Montrevel, au parc de la Tête d'Or à Lyon...

Pour les collégiens (11/14 ans), rendez-vous est donné également tout l'été, du lundi au vendredi, à la ferme du pôle socioculturel. Lancé en février dernier, le nouvel « accueil juniors » proposé durant toutes les vacances scolaires a séduit les pré-ados. Né de la réflexion menée par la commune et les structures jeunesse dans le cadre du Projet éducatif local (PEL), le dispositif est mis en place et co-animé par le centre social et l'association Pyramide. Les inscriptions sont libres : demi-journée, journée ou trois jours pour les stages. Activités ludiques et sorties rythment les temps d'accueil. « L'atelier cuisine marche très bien, les jeux aussi », note Olivier Molé, directeur

du centre social. Distribué par Pyramide aux jeunes lors des activités périscolaires au collège, le calendrier de l'été comprend des sorties piscine, téléski nautique, descente de la rivière d'Ain, des stages sports nautiques, cirque, arts plastiques, équitation, des journées à Lyon, Paris, au PAL (parc animalier dans l'Allier). Au-delà du programme, « l'objectif est aussi de montrer aux jeunes qu'ils peuvent proposer, créer des actions, et pas seulement être consommateurs de loisirs ».

### Accompagner les projets des jeunes

Pour les 14/18 ans, rendez-vous avec « l'accueil jeunes », proposé toute l'année par le centre social. Le dispositif s'inscrit plus globalement dans la volonté première du centre : accompagner les projets des 11/25 ans, leur apporter un soutien méthodologique, les aider à prendre de l'autonomie. Un groupe de jeunes filles prépare ainsi un mini-camp pour la fin août. Le groupe d'ados qui a déjà organisé cinq concerts s'est structuré en un collectif baptisé « Les Gelés du coin ».

Accompagner les jeunes, c'est leur donner

des clés et les aider à s'épanouir dans tous les domaines : loisirs, citoyenneté, orientation professionnelle, recherche d'emploi... Les actions partenariales développées entre autres avec le BIJ (Bureau information jeunesse), telles que l'organisation d'une Journée des métiers ou l'accueil du Salon de la mobilité internationale, seront reconduites. À suivre à la rentrée. ●

### > Des rendez-vous intergénérationnels

Développer les actions réunissant parents et enfants (sorties familiales, atelier cuisine en famille le mercredi après-midi...) est une volonté forte du centre social. Organisée à l'initiative du centre social, avec la participation des habitants et le soutien logistique de la commune, la « Plage du pôle » accueillera enfants, jeunes et familles, du 23 juin au 13 juillet. Mi-sable mi-herbe, installée près du pré de la Cure, on y trouvera des jeux et barbecues à disposition, des ateliers animés par des bénévoles...

## L'édito

### > Le temps de la concertation

Une vie municipale équilibrée, attentive à tous, est le résultat d'une relation étroite et harmonieuse entre les citoyens et leurs représentants au conseil municipal.

Tout commence le jour de l'élection, où un pacte de confiance lie électeurs et élus sur la base d'un programme à mettre en place en six ans.

Il appartient au conseil municipal de préparer les projets conformément au mandat reçu en les adaptant aux circonstances, en prenant en compte les aspects légaux, juridiques, techniques, intercommunaux et en les échelonnant dans le temps pour tenir compte des possibilités financières de la commune.

C'est de la responsabilité des élus de tracer les grandes lignes, de faire des choix, de trancher à partir de bases solides enrichies par la vision éclairée des utilisateurs et des personnes concernées.

À Saint-Denis-lès-Bourg, nous nous employons à organiser des allers-retours entre citoyens et élus pour les projets structurants.

C'est cette logique de concertation qui a prévalu pour la mise en place du gymnase, du pôle petite enfance, du centre social, de l'école ouverte du Village, de la salle du presbytère, sans oublier la mise en place du Projet éducatif local (PEL) ou bien encore du Point de vente collectif...

C'est toujours dans cette même logique que des réunions de quartiers sont organisées afin de recueillir l'avis des habitants sur des projets les concernant.

Les trois réunions relatives à l'aménagement du chemin des Cadalles, les 9 et 10 mai, et celle du chemin des Lazaristes, le 6 juin, ont permis de prendre en compte certaines remarques judicieuses des riverains.

L'excellent état d'esprit dans lequel des échanges constructifs ont eu lieu est la preuve de l'intérêt que chacun porte à la vie municipale.

D'autres rencontres seront prochainement organisées avec les riverains pour informer et échanger sur les projets « cœur de village », sur l'aménagement environnemental de la Viole, sur l'avenue de Trévoux, sur le devenir du site de la Forge (maison Janaudy), sur le boulodrome intercommunal et encore dans les quartiers en fonction des perspectives.

Après le temps du choix de projet par les électeurs, après le temps de travail par le conseil municipal, vient en toute logique le temps de la concertation où citoyens et élus construisent ensemble leur cadre de vie. ●

Le maire  
**Jacques Nallet**



### > Sommaire

> p. 2



> p. 3



> p. 4

> Conseil municipal ..... PAGE 2

> Cadre de vie ..... PAGE 3

> Vie locale ..... PAGE 4

> Séances de mars à juin

## Échos du conseil

- **Budget** : le conseil a voté le budget et fixé les taux de fiscalité pour 2012. Taxe d'habitation : 10,86 % (10,75 % en 2011) ; foncier bâti : 18,35 % (18,17 % en 2011) ; foncier non bâti : 37,31 % (36,94 % en 2011).
- **Assainissement** : le taux 2012 de la taxe d'assainissement est fixé à 1,29 € HT (1,28 € en 2011) avec une TVA désormais à 7 % au lieu de 5,50 %, soit un montant TTC de 1,38 €.

Les tarifs de droit de raccordement aux réseaux pour les immeubles d'habitation sont augmentés de 2 %.

- **Logement** : présenté au conseil municipal du 28 mars, le dossier de construction de 16 maisons, allée de la Pascaline, nécessite une approche avec le lotissement Rimbaud pour le bassin de rétention d'eaux pluviales. Le conseil municipal a adopté le dispositif

d'amélioration de l'habitat privé de Bourg en Bresse Agglomération : la commune participera à hauteur de 1 500 €/an sur 3 ans, soit 4 500 €.

- **Construction de surfaces habitables** : le conseil municipal a décidé de lancer la procédure d'information pour ne pas appliquer la majoration de 30 % des droits à construire, compte tenu que le PLU permet déjà une adaptation aux besoins.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie [www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr)

> Voirie

## Chemin des Cadalles : objectif sécurité

Après une première réunion en 2011 avec les riverains du chemin des Cadalles et le bureau d'études Aintegra, la commune a établi un cahier des charges pour proposer un aménagement. Objectifs : réduire la vitesse des véhicules, dissuader le transit des véhicules extérieurs aux quartiers, sécuriser les déplacements doux (piétons, cyclistes), notamment des enfants se rendant aux activités scolaires, culturelles et sportives.



En réunion de quartier.

Le bureau d'études Aintegra a présenté un aménagement, prévoyant entre autres la pose de trottoirs, une voie de circulation à double sens large de 5,50 m et deux réductions à 3 m avec sens préférentiel, la sécurisation des carrefours avec deux plateaux surélevés et un marquage spécifique au sol. Pour des raisons financières, les réseaux secs (électricité, téléphone) ne seront pas enfouis. Les 9 et 10 mai 2012, les trois réunions de quartier organisées par la commune, pour les riverains du chemin des Cadalles et les habitants des quartiers Est et Ouest, ont regroupé environ 130 personnes. Toutes approuvent le

projet d'aménagement. Le bureau d'études a pris en compte les remarques particulières de certains riverains sur la sécurité des carrefours au niveau des courbes et des sorties des véhicules.

Les travaux d'aménagement du chemin des Cadalles seront engagés fin 2012 sur le tracé reliant les carrefours des Oures et des Grandes Cadalles. La deuxième tranche sera réalisée après la réfection du réseau d'eau potable par le syndicat Veyle/Reyssouze/Vieux Jonc, entre les Grandes Cadalles et le rond-point de Chalandré, prévue en 2013.

### Saint-Denis labellisée Ville internet



Saint-Denis a été classée au palmarès des Villes Internet 2012, avec trois @@@.

Décerné chaque année depuis 1999 par l'Association des Villes Internet, le label (symbolisé par un panneau de 1 à 5 arobases) est remis aux communes qui mènent une politique significative en matière de démocratisation des TIC (techniques d'information et de communication) en mettant en œuvre un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

Participer au Label Ville Internet, c'est bien plus qu'une simple récompense. C'est bénéficier d'une auto-évaluation permettant de mesurer les initiatives de la ville et sa politique globale, d'une reconnaissance de l'engagement de l'élu et du travail de l'équipe municipale, d'une comparaison avec les autres collectivités dans un panorama national, d'un outil pour l'attractivité du territoire.

356 villes en France ont reçu le label Ville internet en 2012. Dans l'Ain, seule Saint-Denis a été labellisée avec 3 arobases (@@@).

### EN BREF

• **Sur le chantier de l'école du Village**

Début avril, dans le cadre de la Semaine du développement durable, plusieurs classes des écoles de Saint-Denis ont visité le chantier du groupe scolaire du Village.

Des élèves de CM2 témoignent : « Hélianthe est une association qui travaille sur les énergies renouvelables et sur le développement durable. Un animateur est venu nous présenter le BBC (bâtiment basse consommation). Il nous a expliqué que, maintenant, pour construire des maisons, il faut respecter toutes sortes de choses.

Nous avons fait un jeu dont le but était de trouver une ressource naturelle puis de deviner comment elle était transformée et comment on s'en servait. Il y a les énergies renouvelables et les énergies fossiles. Il nous a parlé aussi de l'économie : un mélange d'économie et d'écologie. Nous avons beaucoup apprécié sa visite qui nous a appris de nouvelles choses. »



Les jeunes conseillers ont présenté leur action sécurité routière aux écoliers.

> Conseil municipal d'enfants

### Une fin d'année très active



- **Inter-CME** : le 21 mars, la Journée de la citoyenneté, réunissant les conseils municipaux d'enfants de Saint-Denis, Bourg-en-Bresse, Péronnas et Viriat, autour d'un rallye piéton et d'ateliers sur la prévention routière, a connu un grand succès. En 2013, elle aura lieu à Viriat, sur le thème de la culture.
- **Sécurité routière** : les jeunes conseillers se sont rendus le 25 mai à l'école du Village, le 8 juin aux Lilas, pour présenter aux classes de CE2 et CM les affiches, clips vidéo et panneaux qu'ils ont réalisés afin de sensibiliser aux risques routiers. Les 4 panneaux seront posés aux abords des écoles, au Vallon de la Richonnière et aux Cadalles.
- **Aires de jeux** : le projet se concrétise.

Une table de ping-pong et deux nouveaux équipements viendront compléter l'aire de jeux du pôle socioculturel. Aux Lilas-Vavres, la nouvelle aire sera inaugurée fin août.

- **Cérémonies** : le 6 mai, pour la première fois, une jeune élue du CME participait à une cérémonie de mariage au côté de l'adjointe au maire qui officiait.
- **Rencontre** : le 6 juillet, les enfants présenteront leurs projets et actions réalisées au conseil municipal adultes.
- **Élections** : elles auront lieu le 22 septembre, à la mairie. Tous les enfants de la commune nés en 2003 peuvent être candidats. Le conseil est renouvelé par moitié chaque année.

<http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>

En attendant l'été...

Pour favoriser le développement économique de notre commune, notre programme proposait la création d'une boutique de produits locaux. C'est avec plaisir que nous constatons que cette idée a été retenue et se concrétise.

Saint-Denis-lès-Bourg accueillera à la rentrée de septembre un point de vente collectif « Les Ferm'Andises » près du centre commercial en bas du village. Ce nouveau service répond aux attentes des habitants et, nous l'espérons, saura aussi satisfaire les usagers de l'avenue de Trévoux.

En attendant, profitons des beaux jours avec l'été qui arrive.

Que chacun prenne le temps de se reposer. Ce sera également l'occasion de participer aux nombreuses animations organisées par le tissu associatif sur la commune.

Bonnes vacances à tous et à toutes et rendez-vous à la rentrée pour un nouvel article.

Jean-Luc Bathias,  
tél. 06 74 60 23 59

Bruno Marvie, tél. 04 74 21 43 18

Véronique Herbreteau,  
tél. 04 74 21 60 11

## en Bref...

### Plan canicule

Les personnes âgées, isolées ou handicapées, peuvent bénéficier d'une aide en cas de canicule.

Pour cela, elles doivent auparavant s'inscrire sur le registre tenu en mairie dans le cadre du Plan canicule. La démarche d'inscription est volontaire ou se fait à la requête des proches.

Tél. 04 74 24 24 64 (mairie)

### Tranquillité vacances

En juillet et août, la Police nationale organise des patrouilles de surveillance des domiciles des particuliers en vacances. Pour bénéficier de ce service gratuit, ouvert également aux entreprises et aux écoles, s'inscrire auprès du commissariat de Bourg-en-Bresse ou du policier municipal de Saint-Denis.

Tél. 04 74 47 20 20

### Démarchage à domicile

Soyez vigilants aux démarcheurs abusifs prétendant être envoyés par les services de la commune ! La mairie ne mandate aucune personne pour du démarchage à domicile ou téléphonique.

### Brûlages interdits

La commune rappelle que le brûlage des déchets végétaux (issus de débroussaillage, taille de haies, tonte de pelouse...) est interdit\*. Ils peuvent être amenés à la déchetterie ou compostés.

\* Art. 84 du Règlement sanitaire départemental

### Taille des haies

Les haies bordant les propriétés privées ne doivent pas dépasser sur la voie publique. Elles doivent être distantes d'au moins 50 cm de la limite séparative. Leur hauteur est limitée à 2 m, sauf si elles sont plantées à plus d'un mètre de la limite\*.

\* Article 671 du Code civil



Marie-Françoise Hegoburu, Emmanuelle Bouchy et Jean-Jacques Carrère, élus du CCAS référents des dispositifs d'aide aux jeunes.

## Questions d'environnement

### HIRONDELLES DE FENÊTRE



© Fabrice Cahiez / LPO

Moins connue que l'hirondelle de cheminée, l'hirondelle de fenêtre se distingue par son croupion blanc et sa courte queue noire moyennement fourchue.

Une colonie d'hirondelles de fenêtre nichait sous le toit de l'ancienne école du Village, qui a été démolie. Afin d'accueillir à nouveau et protéger cette espèce migratrice qui égayait par son vol et son chant le centre-village, et sur les conseils avertis d'un riverain, la commune a installé trois nids doubles en béton de bois, sur les façades Est du foyer et de la maison Nicod. Ces ambassadrices du printemps sont attendues avec impatience.

**Pour en savoir plus :** [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) (Ligue de protection des oiseaux)

### COMPOSTAGE

Solution pratique pour réduire les déchets de cuisine et de jardin, le compostage produit un excellent engrais naturel. Bourg-en-Bresse Agglomération met à disposition des composteurs, en bois ou en plastique, d'environ 450 l, pour une participation financière de 15 €.

**Tél. 04 74 24 75 15**  
[www.agglo-bourgenbresse.fr](http://www.agglo-bourgenbresse.fr)

### FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE



Les « Éconovores » lors de la remise des prix, le 12 mai.

Un grand bravo est adressé à l'équipe des « Éconovores » de Saint-Denis. Avec près de 12 % d'économies d'énergie réalisées cet hiver (électricité, chauffage, eau), ils se sont classés 2<sup>es</sup> au « Défi Familles à énergie positive » dans l'Ain. Ils ont aussi remporté le trophée de la « motiv'action », récompensant le meilleur cumul de kWh économisés (plus de 27 000, soit 4 539 kg de CO<sub>2</sub>), et celui de « l'écol'eau » pour la plus grande économie d'eau (15 %).

Le « capitaine » d'équipe, Marie de Massias, a reçu le trophée de « l'écolonnel ». Avec 26 % d'économies d'énergie réalisées, la famille Garçon a reçu le trophée de « l'éco-motiv », ex æquo avec une famille de Bourg-en-Bresse.

## > Jeunesse

# Saint-Denis s'engage pour les jeunes

**Loisirs, citoyenneté, formation, emploi... La commune propose aux jeunes diverses aides afin de leur permettre de s'épanouir, de participer à la vie locale et associative, et entrer dans la vie active.**

### Bourse au permis de conduire

Une bourse de 1 000 € en échange de 60 h de bénévolat d'intérêt collectif : dans l'Ain, Saint-Denis est la première ville à proposer ce dispositif d'aide au permis de conduire ouvert aux 18/25 ans dépourvus de ressources, lancé par l'Association des maires de France (AMF). Une convention a été signée entre la mairie, des associations et les deux auto-écoles de la commune. En 2011, deux jeunes filles ont bénéficié de cette bourse. « J'avais vu un reportage à la télévision sur cette aide, j'ai contacté la mairie » explique Sabrina Hajam, 20 ans. Outre l'appréciable aide financière, l'expérience lui a permis de découvrir et de s'investir dans la vie associative locale. « Je ne connaissais pas le monde associatif. Le volet culturel m'intéresse : j'ai choisi de faire mes heures de bénévolat à l'ACS et au pôle socioculturel. J'ai aidé à préparer l'opération Cartes de vœux et le Carnaval de l'ACS, je participe à la commission pour la mise en place du projet de la Plage du pôle » explique la jeune fille. Aujourd'hui, elle a le permis et achève sa mission bénévole, en se déclarant prête à continuer à aider une association.

Deuxième bénéficiaire de la bourse au permis de conduire, Eptissem Homrani effectue son bénévolat à la médiathèque. La commune attribue au maximum deux bourses par an. Les dossiers de candidature sont à déposer avant mars ou octobre. Il est donc encore temps pour cette année...  
[www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr)

### Bourse d'études à l'étranger

Autre aide lancée en 2011, à l'initiative du CCAS (Centre communal d'action sociale) : un parrainage pour les étudiants boursiers de Saint-Denis effectuant un séjour d'études ou stage à l'étranger, de 6 à 12 mois. Le contrat est simple : la commune verse une aide financière ; en contrepartie, l'étudiant s'engage à faire partager son expérience et sa découverte d'une autre culture aux habitants de Saint-Denis. Un élu référent apporte un suivi personnalisé. L'enveloppe budgétaire totale est de 2 000 € par an.

Étudiant en 5<sup>e</sup> année de pharmacie, Ouissam Garbaz est actuellement en stage à l'hôpital pour enfants de Westmead à Sydney en Australie, où en parallèle il mène un projet de recherche universitaire sur le traitement du diabète chez les adolescents. Il est l'un des premiers bénéficiaires de cette bourse : « L'aide équivaut à la moitié de mon billet d'avion. Dès mon retour, je compte participer à des forums reliés aux études à l'étranger. J'ai également suggéré de partager mon expérience pendant des cours d'anglais si les professeurs du collège Yvon Morandat le souhaitent. » Étudiante en agronomie, Claire-Marie Bonnet vient de rentrer de Prague, où elle a suivi un semestre de cours à l'Université, dans le cadre



Ouissam Garbaz

d'un programme d'échanges européen Erasmus. « J'ai suivi des cours concernant l'agro-alimentaire et aussi des cours de tchèque. » Elle a aussi découvert plusieurs villes européennes. Elle rencontrera les classes de CM de l'école des Lilas pour leur présenter la République tchèque.



Marie Darne, en atelier de gravure à Düsseldorf.



Claire-Marie Bonnet, à Prague.

Étudiante en 4<sup>e</sup> année de communication visuelle aux Beaux-Arts, Marie Darne devait effectuer un semestre à l'étranger et a choisi la Fachhochschule de Düsseldorf, en Allemagne. « Il s'agit d'une école de design, c'est intéressant de comparer les deux enseignements, de voir une approche différente. » La bourse accordée par Saint-Denis l'aide à financer le matériel nécessaire à ses études. Son médium étant l'image, elle fera certainement partager son expérience via une exposition.

### Bienvenue aux stagiaires

Les services municipaux accueillent souvent des jeunes en stage d'études, de la 3<sup>e</sup> au BTS, résidant ou non à Saint-Denis. Étudiants en 1<sup>re</sup> année d'IUT Gestion des entreprises et des administrations, Roman Marion et Valentin Perrot ont ainsi pu, durant 7 semaines, mettre en pratique leurs premiers acquis théoriques. « Nous avons pour mission d'actualiser le livret d'accueil de la commune et de préparer les supports documentaires pour les réunions de quartier », explique Roman. « Le stage nous a permis de voir comment fonctionne une collectivité territoriale » apprécie Valentin. Étudiante en BTS Économie sociale et familiale, Julie Consoletti est en stage au CCAS. Le pôle socioculturel, la médiathèque, accueillent également des stagiaires.

Chaque année, la mairie propose aussi aux jeunes de la commune des jobs d'été au



Roman Marion et Valentin Perrot.

sein de ses divers services : administration, espaces verts, médiathèque...

À noter aussi, le recrutement de Jules Brenez-Savelli, pour une mission de 8 mois axée sur la valorisation du patrimoine environnemental. Au sortir de ses études supérieures en géographie et environnement, il avait proposé sa candidature à la commune, dans le cadre du dispositif du service civique. Il a organisé la Semaine du développement durable. Il participe aux réunions sur le projet d'écoquartier, au diagnostic de l'utilisation des produits phytosanitaires, à la coordination des jardins partagés... « C'est vraiment un tremplin vers la vie active, une expérience professionnelle plus responsabilisante qu'un stage. J'ai pu rencontrer beaucoup d'acteurs de l'environnement. »

### Citoyenneté

La commune encourage les jeunes à participer activement à la vie locale et citoyenne. « Il y a une continuité dans les actions menées pour les enfants et les jeunes. Nous avons toujours cherché à les associer à la vie de la commune. On voit aujourd'hui des jeunes qui ont fait partie des premiers conseils municipaux d'enfants s'impliquer dans la vie associative et citoyenne. Aux dernières élections, certains sont venus aider à tenir les bureaux de vote » souligne Albert Dubois, premier adjoint, délégué à la coordination des moyens humains.

## > État civil

### NAISSANCES :

Domitille Chaix (08/03), Raphaël Curt (14/03), Anaé Guillot (16/03), Mélina Charnay Courtois (17/03), Matéo Pomathios (17/05).

### MARIAGES :

Frédéric Azevedo et Cyrielle Rochet (28/04), Charles Subtil et Julie Montesinos (28/04).

### DÉCÈS :

Joseph Loup (10/03), Henri Joly (12/03), Andrée Chapaton veuve Clerc (12/03), Pierre Perrin (16/03), Jeanne Bert épouse Pioud (25/03), Raymond Rognard (02/04), Michel Laurent (16/04), Josette Morel dit Beauregard veuve Guillaud (17/04), Bernard Jacquerooux (01/05), Albertine Gaillard veuve Duc (15/05), Gilles Trichot (22/05), Albert Schneblé (22/05).

## Les rendez-vous

### JUILLET

- Mercredi 4 : journée du jeu.
- Jeudi 5 : club lecteurs.
- Vendredi 6 : challenge de la Boule joyeuse.
- Dimanche 8 : concert de l'atelier percussions d'Accords Musique.
- Samedi 14 : repas des anciens.
- Mardi 17 : cinéma en plein air, film d'animation « Une vie de chat ».
- Samedi 21/dimanche 22 : fête patronale.
- Lundi 23 : challenge de la Boule joyeuse.

### AOÛT

- Dimanche 5 : vide-greniers et repas du comité de fleurissement.
- Mardi 7 : don du sang.
- Samedi 25 : fête de l'Olympique Saint-Denis.

### SEPTEMBRE

- Dimanche 2 : tunning du Comité des fêtes.
- Jeudi 6 : challenge de la Boule joyeuse.
- Samedi 8 : Forum des associations.
- Samedi 15 : balade animée sur les sentiers.
- Samedi 22 : marche pédestre et repas des Donneurs de sang ; spectacle annuel de Blues en Bresse.
- Samedi 29 : challenge de la Boule joyeuse ; fête du judo.

## > PERMANENCES DES ÉLUS

**Vous pouvez rencontrer le maire ou les adjoints le 1<sup>er</sup> samedi du mois, de 10 à 12 h, ou sur rendez-vous durant les heures d'ouverture de la mairie.**

**Prochaines permanences les 7 juillet, 1<sup>er</sup> septembre.**

1, place de la Mairie  
BP 195 - Saint-Denis-lès-Bourg  
01005 Bourg-en-Bresse Cedex  
Tél. 04 74 24 24 64  
Fax 04 74 24 35 05  
www.stdenislesbourg.fr  
mairie@stdenislesbourg.fr



Une rencontre intergénérationnelle l'été dernier.

## > Personnes âgées

### Les rendez-vous de l'été

- Tous les mardis après-midi, du 10 au 31 juillet et du 21 août au 4 septembre, le pôle socioculturel met la salle de la Ferme à disposition des personnes âgées de Saint-Denis souhaitant se retrouver autour d'activités conviviales et ludiques, en toute liberté. Lancée en 2011 afin de pallier la fermeture estivale du club Amitié rencontre, l'action avait été couronnée de succès. En partenariat avec le centre de loisirs, un goûter intergénérationnel avait été organisé.
- La sortie « guinguette », organisée à l'initiative du groupe Papa (préparation d'acti-

tés pour les personnes âgées) réunissant la Petite unité de vie, le CCAS, le club Amitié rencontre, l'ADMR et le centre social, est également reconduite. Rendez-vous est donné – y compris pour les personnes à mobilité réduite – le jeudi 13 septembre.

- La mise en place d'un réseau de transport solidaire est en projet. Objectif : permettre à des personnes âgées isolées de se déplacer pour diverses activités ponctuelles, durant toute l'année, grâce à des bénévoles qui les amènent et les ramènent en voiture. ●

## > Animations

### Jumelages franco-allemand et roumain

Le 11 mai, l'ambiance était très conviviale et gourmande au 2<sup>e</sup> marché européen organisé par les comités de jumelage de Saint-Denis, avec la participation de l'association franco-italienne de Bourg-en-Bresse et du Cercle culturel espagnol.

Le maire a accueilli une délégation de cinq personnes de Schutterwald, dont le maire Martin Holschuh, élu en 2011, et l'ancien maire Jürgen Oswald. Une réunion de travail entre les élus des deux communes et le comité de jumelage s'est déroulée pour évoquer l'année 2013 et le 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage. ●



Au marché européen.

### Un été à l'Odysée

– Mardi 26 juin, à 17 h 30, la médiathèque donne rendez-vous aux tout-petits et à

leurs parents, à la Plage du Pôle, pour une lecture d'albums « au pays des histoires », en plein air.

– Jeudi 5 juillet, à 20 h, rendez-vous est donné pour le club lecteurs.

– Vendredi 21 septembre, à 18 h 30, la médiathèque, en partenariat avec la librairie du Théâtre, invite à rencontrer Gilles Paris, auteur entre autres du roman *Au pays des kangourous*. ●

Tél. 04 74 24 45 43

<http://bib-saintdenislesbourg.dsnalies.net>



Gilles Paris.

### Forum des associations

Le 8 septembre, la salle des fêtes accueillera le prochain Forum des associations, de 10 à 17 h. Toutes sont conviées à participer à cette journée visant à faire connaître aux habitants leurs activités. Le public est attendu nombreux. Stands d'information, démonstrations et animations sont au programme. ●

Tél. 04 74 22 42 65 (pôle socioculturel)

## Ouvert ou fermé l'été ?

**Pôle socioculturel** : fermé du samedi 4 août au samedi 18 août.

**Point info emploi (permanence le mardi)** : fermé du 30 juillet au 24 août.

**PMI et assistant social de secteur** : pas de permanence en août.

**Médiathèque L'Odysée** : du 9 juillet au 1<sup>er</sup> septembre, ouverte aux horaires habituels les mercredis (10-12 h et 14-18 h), jeudis et vendredis (16h30 - 18h30), fermée les mardis et samedis.

**Pôle petite enfance** : fermé du lundi 30 juillet au vendredi 24 août.

**Centre de loisirs Sataplù** : ouvert du vendredi 6 juillet au lundi 3 septembre (inscriptions au pôle socioculturel).



## La rentrée à l'école du Village



Les travaux montrent aujourd'hui les formes définitives des structures de la nouvelle école primaire. Les bâtiments sont hors d'eau. Les aménagements intérieurs sont en cours.

- Dès septembre, les écoles maternelle et élémentaire fusionnent en un seul groupe scolaire primaire.

L'Inspection académique supprimant la 7<sup>e</sup> classe de l'école élémentaire à la rentrée, le nouveau groupe comptera au total 10 classes.

- La réflexion menée sur le respect des rythmes de l'enfant, dans le cadre du Projet éducatif local (PEL), conduit à avancer d'une demi-heure les horaires de l'école. À compter de septembre, l'école fonctionnera de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. L'association Pyramide adaptera les temps d'accueil périscolaire afin de répondre aux besoins des parents, les horaires de début et fin de journée restant inchangés (7 h 30 - 18 h 30). L'organisation d'un temps de sieste pour les petits, de 13 h à 13 h 30, se concrétise.

- Côté construction, les travaux avancent au rythme prévu. Le transfert des activités scolaires des bungalows dans les nouveaux locaux de l'école devrait s'effectuer début 2013. Il s'accompagne d'une adaptation de l'organisation et d'une sensibilisation à l'utilisation d'un bâtiment BBC.

- Des rencontres avec les associations sont prévues, afin de définir un cahier des charges pour la mise à disposition des locaux partageables hors temps scolaire, dès l'ouverture de la nouvelle école. ●

## > Le saviez-vous ?

### Pourquoi les Rippes ?

D'origine bourgonde, le mot Rippes, surtout employé dans l'Ain et le nord de la Savoie, désignait un terrain inculte envahi par les broussailles. Il est attesté dans l'ancien bressan et le patois du Jura et de l'Ain au sens de « parcelle de bois ». Souvent employé dans l'ancien cadastre savoyard pour qualifier tout terrain broussaillieux, il perdure aujourd'hui comme nom de lieu-dit. ●

Source : Lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey.